



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 10 JUIN 2021

Présents : MM. Mmes : SAND Gilbert – CLEISS Jonathan – RUCH Valérie – RUCH Yannick – M. SCHMITT Dominique - SEIBERT Sandra – LEONHART Caroline - LIENHART Bernard – PETITEAU Sylvia - SCHILL Fabien – WARTH Céline – M. SCHEER Cédric - KLOPFENSTEIN Martine

Absents excusés : M. LENHARDT Olivier – procuration à M. SCHILL Fabien
Mme PFISTER Monique – procuration à Mme RUCH Valérie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du CR du 13 avril 2021
- 3) Compte-rendu des délégations de signatures
- 4) Convention AGEDI
- 5) Extension du service commun de la COMCOM
- 6) Chasse - révision du bail
- 7) Bail de fermage
- 8) Divers

DECISIONS PRISES :

M. le Maire informe que le point 5 portant sur l'extension du service commun de la COMCOM sera reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal. Aussi, il propose de le remplacer par le point suivant : Augmentation des heures de la secrétaire de mairie.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Martine KLOPFENSTEIN est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 AVRIL 2021

Le compte-rendu de la séance du 13 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DE SIGNATURES

Dans le cadre de sa délégation de signature, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été amené à signer 5 déclarations d'intention d'aliéner, pour lesquelles la commune n'a pas fait pas usage de son droit de préemption, à savoir :

- vente du bien de Mme PAULOS-SANTOS Viviane à Mme BOZINOSKI,
- vente du bien de Mme SCHELL Marthe à M. JERMANN,
- vente du bien de Mme HERTKORN Caroline à M. HERTKORN Joël,

- vente du bien de M. et Mme ENGELMANN Jacky à M. HAEHN,
- vente de terrain de Mme RICHERT Claire à M. ISEL.

4. ADHESION DE LA COMMUNE DE WIMMENAU AU SYNDICAT MIXTE AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE (A.GE.D.I).

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que la collectivité s'est rapprochée du syndicat mixte A.GE.D.I. afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture au Conseil Municipal des statuts du syndicat, approuvés par arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 (arrêté 2020/DRCL/BLI/n°28), et notamment de son article 10 relatif à l'adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'APPROUVER les statuts du syndicat mixte ouvert dénommé « *Agence de Gestion et de Développement Informatique* » A.GE.D.I.
- D'ADHERER au syndicat selon l'objet mentionné à l'article 3 des statuts.
- DE CHARGER M. Gilbert SAND, Maire de la commune de Wimmenau, de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- DE DESIGNER M. Gilbert SAND, Maire de la commune de Wimmenau, domicilié 58a rue Principale à 67290 Wimmenau, n° de téléphone 06.47.63.87.59, comme délégué de la collectivité à l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- DE PREVOIR au budget annuel le montant de la cotisation au syndicat.

5. AUGMENTATION DES HEURES DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Le 1^{er} septembre 2020, Mme Emmanuelle SCHILL a été recrutée par la COMCOM Hanau-La Petite Pierre pour le poste de secrétaire de mairie à la commune de Wimmenau, à raison de 20h/semaine. M. le Maire propose de renouveler le contrat de Mme SCHILL à partir du 1^{er} septembre 2021 et d'augmenter le temps de travail à 23h/semaine. Il rencontrera la Directrice des Ressources Humaines de la COMCOM le 15 juin 2021 à ce sujet.

Par ailleurs, M. le Maire souhaite reconduire le contrat de Mme Sandrine GANGLOFF à raison de 6h/semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le renouvellement du contrat de Mme Emmanuelle SCHILL, de porter son horaire hebdomadaire de 20 heures à 23 heures, et de reconduire le contrat de Mme Sandrine GANGLOFF.

6. CHASSE - REVISION DU BAIL

Suite à la demande du locataire de chasse de réduire le bail de chasse, la commune a consulté la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C).

Aussi, par l'intermédiaire de deux ses membres, cette commission y a émis un avis défavorable pour les motifs suivants :

- aucune disposition du cahier des charges ne permet d'accéder à la demande du locataire de chasse,
- le loyer de chasse est reversé annuellement aux propriétaires fonciers de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'émettre un avis défavorable à la demande de réduction du bail de chasse.

7. BAIL DE FERMAGE

M. le Maire propose de soumettre les terrains agricoles de la commune à un statut du fermage et de les louer au prix de 0,80 € l'are aux exploitants afin qu'ils puissent y exercer leur activité agricole. Par conséquent, un bail de fermage devra être rédigé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de signer un bail de fermage avec les exploitants agricoles et de fixer la location annuelle à 0,80 € de l'are.

8. DIVERS

- Les visites pour les grands anniversaires et anniversaires de mariage ont repris.
- Les « Fleurs Bernhard » se chargeront du fleurissement du village dans les jours à venir.
- La commission communale des impôts directs (CCID) s'est réunie le 28 avril 2021 pour évaluer les nouvelles bâtisses (ex : maisons, piscines, garages...). Les critères retenus seront ceux proposés en amont par le centre des impôts fonciers.
- Rue de la forêt :
 - Le terrain encore disponible a fait l'objet d'une nouvelle visite ;
 - La quantité de lampadaires à poser sera réduite de moitié.
- GR53 : la parcelle choisie ne pourra faire l'objet d'une installation de la « fenêtre » étant donné le passage du pipeline. Aussi, M. Philippe RICHERT, propriétaire d'une parcelle à proximité, a donné son accord afin de pouvoir réaliser ce projet sur son terrain.
- Des travaux de réfection du pont direction Goetzenbruck auront lieu entre le mardi 22 juin et le vendredi 30 juillet 2021. La déviation se fera par Wingen sur Moder.
- Afin de réduire le montant de la facture d'électricité, l'éclairage de l'église sera modifié. M. le Maire proposera à la paroisse d'éteindre les projecteurs à partir de 23h00.
- Elections :
 - Par arrêté préfectoral, le bureau de vote est déplacé à la salle polyvalente ;
 - La mise en place du bureau de vote se fera le samedi 19 juin à partir de 9h00.
- Ecoles / périscolaire :
 - Une convention pour le RPI sera signée entre les communes de Lichtenberg, Reipertswiller et Wimmenau. Un flyer sera diffusé dans les boîtes aux lettres ;
 - A partir de la rentrée, le ramassage et le dépôt des écoliers se feront au niveau du « Brunnepädel », côté rue Principale ;
 - Il y aura lieu de recruter une personne qui accompagnera les élèves dans le bus. M. le Maire propose de se renseigner auprès du Pôle Emploi ;
 - Mme Amandine DOERFLINGER n'occupera plus le poste de directrice du périscolaire à partir de la rentrée prochaine. L'AGF se chargera du nouveau recrutement ;
 - Pour le départ en retraite de Mme LOYE, la commune lui offrira un cadeau et organisera une collation.
- M. le Maire prendra l'attache de l'architecte du Parc concernant la maison Suisse.
- Suite à l'enquête « communication », une centaine de réponses ont été déposées en mairie.
- M. le Maire informe de l'installation d'un ferrailleur rue de la gare.
- Une réflexion devra avoir lieu sur la limitation de vitesse dans le village.

Le secrétaire :

**Lu et approuvé
Les conseillers :**